HEBERGEMENT TEMPORAIRE D'URGENCE (HTU) EN EHPADs

DEPUIS LE DOMICILE EN VAUCLUSE –

Pérennisation du dispositif à compter du 15/12/2022

OBJECTIF

Eviter le passage aux services des urgences sans causes médicales avérées et faciliter les sorties d'hospitalisation

PUBLIC CIBLE

Personnes âgées + 60 ans (PA) dont le maintien à domicile est compromis par une urgence médico-sociale

MOTIFS D'ADMISSION DEPUIS LE DOMICILE

Aidants momentanément indisponibles (hospitalisation non programmée, défaillance, évènement soudain).

Evènement soudain au domicile de la personne âgée ne lui permettant plus de l'occuper.

En réponse à une « crise » à domicile , pas une solution de répit programmable

MODALITES D'ADMISSION (avec accord de la PA ou de la personne de confiance)

Disponibilité des places : envoi d'un listing hebdomadaire aux CPTS (15 EHPADS du 84)
Si besoin contacter le DAC /C360 RSV * : dispoHTU@rsv84.fr
Possibilité d'évaluation de l'éligibilité
Accompagnement à l'entrée ...possibilité de prise en charge du transport vers l'EHPAD
Accord de l'EHPAD sous 48 H du lundi au vendredi.
Séjour de 15 j (renouv 1 x soit 30j max), dans un EHPAD référencé et financé par l'ARS,
avec un reste à charge de 0€ pour la personne .

MODALITES DE SORTIE

Dès l'entrée, si besoin collaboration entre l'EHPAD, le DAC et les intervenants du domicile pour l'organisation d'un retour sécurisé au domicile,
Possibilité de prise en charge du transport vers le domicile

Si écueils : travail sur la prolongation en hébergement temporaire classique, ou permanent ou une réorientation vers une autre structure d'accueil.

Pour le partage des données de santé, merci d'utiliser la MSSanté : dac84@paca.mssante.fr

*DAC C360 RSV :Dispositif d'Appui à la Coordination et Communauté 360 Ressources Santé Vaucluse
04 84 512 512